

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**  
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47  
35, Rue Fontenelle, 35  
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

REDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Secrétaire Général : **CH. VALLEÉ**  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.80

**ANNONCES**  
AO HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, Leul de Strasbourg.  
A PARIS... MAGENCE HAVAS, 3, place de la Bourse, est  
seule chargée de recevoir les Annonces pour  
le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

**ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE**  
Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

**ABONNEMENTS**

Titres	Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	7 Fr.	43 Fr.	85 Fr.
Autres Départements	8	45	88
Union Postale	13	75	145

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## LA RÉPONSE de l'Autriche

En attendant que l'Allemagne reçoive nos conditions d'armistice... l'Autriche Hongrie, de son côté, demande l'armistice immédiat. Elle implore la paix, la paix séparée. Elle accepte toutes les conditions desquelles M. Wilson a fait dépendre l'entrée en pourparlers, c'est-à-dire ses idées au sujet des Tcheco-Slovaques et des Yougo-Slaves; elle se déclare prête, « sans attache » le résultat d'autres négociations », à parler de la paix; elle prie M. Wilson de vouloir bien faire des ouvertures à ce sujet.

Comme le souligne avec beaucoup de précision et de netteté le journal *Le Temps*, c'est bien là le déclinement de l'Autriche austro-allemande officiellement notifié par le comte Andrássy, par le fils du ministre qui l'avait conclu. Et c'est le résultat de cette guerre dont le gouvernement austro-hongrois a fourni le prétexte, et c'est le fruit de l'alliance prussienne à laquelle il se cramponnait hier encore!

Mais puisqu'il reconnaît que les Tcheco-Slovaques constituent un Etat belligérant et puisqu'il admet que les Yougo-Slaves ont droit à leur liberté, on peut se demander comment le comte Andrássy ose aujourd'hui parler au nom de l'Autriche-Hongrie entière, — et par conséquent au nom des peuples dont il constate et accepte l'indépendance vis-à-vis de l'Empire.

Il écrit et il parle comme s'il était le chancelier d'un Etat régulier et fonctionnant normalement, alors que cet Etat est en pleine décomposition, alors que l'Autriche allemande revendique son autonomie, alors que la sédition grandit à Buda-Pest et que la Hongrie proclame son indépendance.

N'est-il pas vrai que la note austro-hongroise semble émaner d'un gouvernement problématique et même inexistant, d'un gouvernement fantôme? L'expression est de M. Charles Saggio, dans *l'Œuvre*, lequel ajoute que, depuis le 18 octobre, date à laquelle le président Wilson a pu encore s'adresser à un gouvernement austro-hongrois, l'Empire des Habsbourg s'est écroulé.

En fait, la note du comte Andrássy et la note du Dr Solf démontrent que les empires centraux recherchent surtout la négociation d'une paix qu'ils se prétendent encore incapables de discuter, malgré l'effondrement intérieur qui, chez eux, chaque jour, se dessine et s'accroît.

Et il se pourrait que Andrássy et Max de Bada s'entendent encore en sous main. Mais les nations alliées ne sauraient être dupes. Et comme le dit *l'Homme libre* : « Les démocrates de l'Entente ne peuvent s'en tenir qu'à la seule certitude qui leur survienne : l'armistice d'abord, et à leurs conditions, — la paix ensuite, mais ensuite seulement. »

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

### COMBATS VICTORIEUX DANS GUISE

Nouvelle poussée sur un front de 12 kilomètres

### SUR LES RIVES DU PIAVE, LA BATAILLE SE DÉVELOPPE

### Succès serbes et yougo-slaves dans les Balkans

**FRONT FRANÇAIS**  
20 Octobre, 14 heures. — Lutte d'artillerie assez vive dans la région de l'Oise, notamment en face de Grand-Verly.

Au cours de la nuit, nos troupes, surmontant la résistance de l'ennemi, se sont rapprochées sensiblement de Guise. Elles ont enlevé les baraques de l'Hôpital aux abords de la Gare et la première tranchée d'un ouvrage fortifié au Sud du Château. Plus au Sud, nous avons dépassé la ferme Louvry.

A droite de Perron, nos éléments ont continué à progresser à l'Est de Monceau-Neuf en faisant une quarantaine de prisonniers.

Sur le front de la Serre, grande activité des mitrailleuses. Nos patrouilles sont partout en contact avec l'ennemi.

Rien à signaler sur le reste du front.

## LE PRÉSIDENT WILSON

### les Empires et la Paix

### Les circonstances de la démission de Ludendorff

Comme la Gazette de Francfort (27) l'indique, il semble que la démission de Ludendorff et le vote par le Reichstag de la loi qui a subordonné le pouvoir militaire au pouvoir civil aient été précédés d'une union des autorités militaires avec les conservateurs pour reprendre en main la direction des affaires.

Il n'est pas encore tout à fait certain que Ludendorff ait demandé l'armistice, mais il est certain que l'Allemagne sur intervention pressante de Ludendorff lui-même, aurait été à ce moment « à bout de nerf ». Depuis lors, il s'est résigné et il a eu l'air de se résigner à la démission de Ludendorff.

Le général, dit-on, aurait été à ce moment « à bout de nerf ». Depuis lors, il s'est résigné et il a eu l'air de se résigner à la démission de Ludendorff.

## Grave Accident

Un grave accident s'est produit ce matin, vers dix heures et demie, sur le boulevard Amiral-Bessier, non loin du port n° 5.

## Mort suspecte

Lundi, M. Joseph Wilhelm, âgé de 41 ans, soldat belge, chauffeur à Sainte-Adresse, demeurant rue de Valenciennes, 65, se présentait à M. Grégoire, commissaire de police, et lui faisait connaître que la veille au soir il avait fait la connaissance, dans la rue, d'une femme qui lui paraissait soustraite et qu'il avait emmenée chez lui après lui avoir fait prendre un corail dans un sac.

## Hôtel de Ville (3<sup>e</sup> perception), autobus bureau des Allemands

Mardi 30 octobre. — De 9 h. à 9 h. 30 : de 1.019 à 1.020 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.020 à 1.021 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.021 à 1.022 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.022 à 1.023 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.023 à 1.024 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.024 à 1.025 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.025 à 1.026 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.026 à 1.027 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.027 à 1.028 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.028 à 1.029 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.029 à 1.030 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.030 à 1.031 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.031 à 1.032 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.032 à 1.033 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.033 à 1.034 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.034 à 1.035 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.035 à 1.036 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.036 à 1.037 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.037 à 1.038 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.038 à 1.039 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.039 à 1.040 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.040 à 1.041 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.041 à 1.042 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.042 à 1.043 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.043 à 1.044 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.044 à 1.045 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.045 à 1.046 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.046 à 1.047 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.047 à 1.048 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.048 à 1.049 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.049 à 1.050 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.050 à 1.051 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.051 à 1.052 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.052 à 1.053 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.053 à 1.054 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.054 à 1.055 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.055 à 1.056 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.056 à 1.057 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.057 à 1.058 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.058 à 1.059 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.059 à 1.060 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.060 à 1.061 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.061 à 1.062 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.062 à 1.063 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.063 à 1.064 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.064 à 1.065 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.065 à 1.066 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.066 à 1.067 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.067 à 1.068 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.068 à 1.069 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.069 à 1.070 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.070 à 1.071 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.071 à 1.072 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.072 à 1.073 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.073 à 1.074 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.074 à 1.075 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.075 à 1.076 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.076 à 1.077 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.077 à 1.078 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.078 à 1.079 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.079 à 1.080 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.080 à 1.081 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.081 à 1.082 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.082 à 1.083 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.083 à 1.084 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.084 à 1.085 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.085 à 1.086 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.086 à 1.087 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.087 à 1.088 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.088 à 1.089 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.089 à 1.090 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.090 à 1.091 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.091 à 1.092 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.092 à 1.093 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.093 à 1.094 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.094 à 1.095 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.095 à 1.096 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.096 à 1.097 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.097 à 1.098 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.098 à 1.099 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.099 à 1.100 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.100 à 1.101 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.101 à 1.102 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.102 à 1.103 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.103 à 1.104 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.104 à 1.105 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.105 à 1.106 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.106 à 1.107 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.107 à 1.108 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.108 à 1.109 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.109 à 1.110 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.110 à 1.111 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.111 à 1.112 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.112 à 1.113 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.113 à 1.114 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.114 à 1.115 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.115 à 1.116 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.116 à 1.117 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.117 à 1.118 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.118 à 1.119 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.119 à 1.120 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.120 à 1.121 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.121 à 1.122 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.122 à 1.123 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.123 à 1.124 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.124 à 1.125 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.125 à 1.126 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.126 à 1.127 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.127 à 1.128 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.128 à 1.129 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.129 à 1.130 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.130 à 1.131 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.131 à 1.132 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.132 à 1.133 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.133 à 1.134 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.134 à 1.135 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.135 à 1.136 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.136 à 1.137 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.137 à 1.138 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.138 à 1.139 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.139 à 1.140 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.140 à 1.141 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.141 à 1.142 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.142 à 1.143 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.143 à 1.144 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.144 à 1.145 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.145 à 1.146 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.146 à 1.147 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.147 à 1.148 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.148 à 1.149 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.149 à 1.150 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.150 à 1.151 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.151 à 1.152 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.152 à 1.153 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.153 à 1.154 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.154 à 1.155 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.155 à 1.156 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.156 à 1.157 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.157 à 1.158 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.158 à 1.159 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.159 à 1.160 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.160 à 1.161 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.161 à 1.162 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.162 à 1.163 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.163 à 1.164 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.164 à 1.165 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.165 à 1.166 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.166 à 1.167 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.167 à 1.168 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.168 à 1.169 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.169 à 1.170 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.170 à 1.171 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.171 à 1.172 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.172 à 1.173 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.173 à 1.174 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.174 à 1.175 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.175 à 1.176 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.176 à 1.177 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.177 à 1.178 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.178 à 1.179 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.179 à 1.180 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.180 à 1.181 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.181 à 1.182 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.182 à 1.183 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.183 à 1.184 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.184 à 1.185 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.185 à 1.186 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.186 à 1.187 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.187 à 1.188 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.188 à 1.189 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.189 à 1.190 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.190 à 1.191 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.191 à 1.192 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.192 à 1.193 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.193 à 1.194 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.194 à 1.195 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.195 à 1.196 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.196 à 1.197 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.197 à 1.198 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.198 à 1.199 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.199 à 1.200 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.200 à 1.201 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.201 à 1.202 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.202 à 1.203 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.203 à 1.204 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.204 à 1.205 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.205 à 1.206 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.206 à 1.207 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.207 à 1.208 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.208 à 1.209 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.209 à 1.210 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.210 à 1.211 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.211 à 1.212 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.212 à 1.213 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.213 à 1.214 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.214 à 1.215 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.215 à 1.216 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.216 à 1.217 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.217 à 1.218 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.218 à 1.219 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.219 à 1.220 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.220 à 1.221 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.221 à 1.222 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.222 à 1.223 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.223 à 1.224 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.224 à 1.225 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.225 à 1.226 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.226 à 1.227 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.227 à 1.228 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.228 à 1.229 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.229 à 1.230 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.230 à 1.231 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.231 à 1.232 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.232 à 1.233 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.233 à 1.234 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.234 à 1.235 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.235 à 1.236 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.236 à 1.237 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.237 à 1.238 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.238 à 1.239 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.239 à 1.240 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.240 à 1.241 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.241 à 1.242 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.242 à 1.243 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.243 à 1.244 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.244 à 1.245 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.245 à 1.246 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.246 à 1.247 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.247 à 1.248 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.248 à 1.249 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.249 à 1.250 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.250 à 1.251 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.251 à 1.252 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.252 à 1.253 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.253 à 1.254 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.254 à 1.255 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.255 à 1.256 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.256 à 1.257 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.257 à 1.258 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.258 à 1.259 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.259 à 1.260 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.260 à 1.261 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.261 à 1.262 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.262 à 1.263 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.263 à 1.264 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.264 à 1.265 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.265 à 1.266 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.266 à 1.267 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.267 à 1.268 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.268 à 1.269 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.269 à 1.270 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.270 à 1.271 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.271 à 1.272 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.272 à 1.273 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.273 à 1.274 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.274 à 1.275 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.275 à 1.276 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.276 à 1.277 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.277 à 1.278 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.278 à 1.279 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.279 à 1.280 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.280 à 1.281 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.281 à 1.282 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.282 à 1.283 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.283 à 1.284 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.284 à 1.285 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.285 à 1.286 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.286 à 1.287 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.287 à 1.288 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.288 à 1.289 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.289 à 1.290 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.290 à 1.291 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.291 à 1.292 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.292 à 1.293 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.293 à 1.294 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.294 à 1.295 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.295 à 1.296 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.296 à 1.297 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.297 à 1.298 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.298 à 1.299 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.299 à 1.300 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.300 à 1.301 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.301 à 1.302 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.302 à 1.303 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.303 à 1.304 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.304 à 1.305 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.305 à 1.306 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.306 à 1.307 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.307 à 1.308 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.308 à 1.309 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.309 à 1.310 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.310 à 1.311 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.311 à 1.312 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.312 à 1.313 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.313 à 1.314 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.314 à 1.315 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.315 à 1.316 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.316 à 1.317 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.317 à 1.318 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.318 à 1.319 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.319 à 1.320 ; de 3 h. 30 à 4 h. : de 1.320 à 1.321 ; de 4 h. à 4 h. 30 : de 1.321 à 1.322 ; de 4 h. 30 à 5 h. : de 1.322 à 1.323 ; de 5 h. à 5 h. 30 : de 1.323 à 1.324 ; de 5 h. 30 à 6 h. : de 1.324 à 1.325 ; de 6 h. à 6 h. 30 : de 1.325 à 1.326 ; de 6 h. 30 à 7 h. : de 1.326 à 1.327 ; de 7 h. à 7 h. 30 : de 1.327 à 1.328 ; de 7 h. 30 à 8 h. : de 1.328 à 1.329 ; de 8 h. à 8 h. 30 : de 1.329 à 1.330 ; de 8 h. 30 à 9 h. : de 1.330 à 1.331 ; de 9 h. à 9 h. 30 : de 1.331 à 1.332 ; de 9 h. 30 à 10 h. : de 1.332 à 1.333 ; de 10 h. à 10 h. 30 : de 1.333 à 1.334 ; de 10 h. 30 à 11 h. : de 1.334 à 1.335 ; de 11 h. à 11 h. 30 : de 1.335 à 1.336 ; de 11 h. 30 à 12 h. : de 1.336 à 1.337 ; de 12 h. à 12 h. 30 : de 1.337 à 1.338 ; de 12 h. 30 à 1 h. : de 1.338 à 1.339 ; de 1 h. à 1 h. 30 : de 1.339 à 1.340 ; de 1 h. 30 à 2 h. : de 1.340 à 1.341 ; de 2 h. à 2 h. 30 : de 1.341 à 1.342 ; de 2 h. 30 à 3 h. : de 1.342 à 1.343 ; de 3 h. à 3 h. 30 : de 1.343 à 1.344

Bulletin des Sociétés

Association des Médailles des Expéditions Coloniales. Société des Combattants de Gravelotte et 1870-71. Souvenir Français. Les membres de ces Sociétés sont invités à prendre part à la Manifestation patriotique qui aura lieu au Cimetière Sainte-Marie, jeudi prochain 31 courant, à 3 heures.

Ligue Française d'Education Morale. - Mercredi à 5 heures 3/4, réunion à l'Hôtel de Ville, salle B.

MALACEINE Poudre de Riz

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES Du 29 Octobre. - Jeanne LE POLLES, rue Hilaire-Colombel, 63; Mario LUCAS, rue Emile-Rouff, 68; Marie ROPARS, rue de l'Église, 40.

POUR VOS DIAMANTS VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 16, Place de l'Hôtel-de-Ville

DÉCÈS

Du 29 Octobre. - Estevao DA SILVA, 23 ans, marin brésilien, Morgue; Marcel CORNOT, 30 ans, soldat français; Georges VASSELIN, 33 ans, sergent français; Anton SCHWARZ, 23 ans, Karl HERMANN, 24 ans, soldats allemands, Hospice Général; Henriette FONTAINE, épouse BURTIN, 34 ans, sans profession, à Sainte-Adresse; Josephine FÉRECHARD, épouse LEBEL, 24 ans, journalière, rue Massieu-de-Clerval, 28; Rachel NIEL, 54 ans, journalière, rue Berthelot, 41; Albert GARLANTEZEC, 16 ans, employé de commerce, rue de la Crique, 5; Malvina BURGAIN, veuve LE FORESTIER, 89 ans, sans profession, rue Bard, 11; Léonie LE CALVEZ, veuve SEIGENT, 23 ans, journalière, rue des Briques, 6.

Félix DARRIGADE, 37 ans, soldat français, Hôpital militaire, n° 15, rue Victor-Hugo; Josephine DE LIS, 23 ans, couturière, rue de Paris, 29; Charles LEMARCHAND, 17 ans, sans profession, Hospice Général; Constance SAILLOT, veuve COUTURE, 68 ans, sans profession, rue Beauvalet, 7; Lucie VANHONTE, veuve FRÉNAUX, 20 ans, journalière, rue Bougainville, 4; Marie BOUVIER, épouse GUÉRI, 30 ans, concubine, à Harleur; Blanche BUISSON, veuve LEPILLER, 50 ans, épicière, rue de Normandie, 28; René CARDONNE, 7 mois 1/2, rue François-Maclean, 18; CHAUMÉL, mort-né (masculin), rue du Parrey, 24; Louis BAUDOUIN, 41 ans, soldat français, Hôpital militaire, n° 15, rue Victor-Hugo; Henri DUCLOS, 37 ans, soldat français, Hôpital A et B, rue Massillon.

Léon PIGNÉY, 64 ans, journaliste, rue Robert-le-Diable, 6; Marguerite VINCENT, épouse COUQUIS, 31 ans, sans profession, rue Frédéric-Lemaître, 39; Raymond UHRELAGUE, 4 jours, cité Desmarais, 14; Julia AYEVEL, 31 ans, sans profession, place du Vieux-Marché, 20; Héloïse GORE, 15 jours, rue Thébaud, 39; J. OLIVÉRY, 24 ans, J. RYMER, 26 ans, P. HENN, 43 ans, F. ROBEY, 23 ans, A. CLEAVELEY, 23 ans, soldats anglais, A. POSWARDOWSKI, 32 ans, J. KASTLE, 22 ans, soldats allemands, Hôpital militaire, quai d'Escalot.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile. TÉLÉPHONE 93

CIRCULATION ET SANG

Artériosclérose (congestions). - Varices. - Hémorroïdes. - Anémie et faiblesse générale. - D'après T. Thiers, Tél. 11.11; Consult. DUNDÉ et Morel, de 2 à 4 h.; Vendredis, de 2 à 6 h.; - Radiographie et Accid. du Travail, tous les jours.

Mort pour la France

Monsieur Henri-Armand DENOYERS Cité à l'Ordre du Bataillon Décédé de la Grippe Décoré de la Croix de Guerre tué à l'ennemi le 27 août 1918, à Dancoirt (Somme), à l'âge de 34 ans.

M. Henri DENOYERS, son épouse; M. Henri et Eugène DENOYERS, ses enfants; Des Familles DENOYERS, SORTAMBOCS, GUYRAVENT, MARTEL, LEMONNIER, MOIRICE et des Amis.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service, service et inhumation de

Madame Veuve Maurice BASSET née Madeleine FAUVEL pieusement décédée le 29 Octobre 1918, à 10 heures du matin, dans sa 39<sup>e</sup> année.

Qui auront lieu le jeudi 31 Octobre, à une heure et demie de l'après-midi, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

Réunion au Domicile mortuaire, rue Gustave-Flaubert, 22.

Priez Dieu pour le repos de son Ame.

De la part de: M. Maurice BASSET, son fils; M. Louis FAUVEL, son père; M. et M<sup>me</sup> Eug. BASSET, ses beaux-parents; M. et M<sup>me</sup> René FAUVEL et leur fille; M. et M<sup>me</sup> Gaston VAYM et leur fils; M. et M<sup>me</sup> Marius BASSET; M. et M<sup>me</sup> O. JOUANNE et leur fille; M. et M<sup>me</sup> Maurice CARON; M. et M<sup>me</sup> Veuve BÉCHEUX et ses enfants; M. et M<sup>me</sup> Veuve PÉREUX et ses enfants; M. et M<sup>me</sup> BROWN et leur fille; M. et M<sup>me</sup> BERNAGE et leurs enfants; Des Familles FAUVEL, BASSET, DANIEL, PÉREUX, NIEL, BROWN, ARICE, POUPINET et des Amis.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Une messe sera dite pour le repos de l'âme de l'âme de l'âme, le samedi 2 novembre 1918, à huit heures du matin, en l'église Saint-Michel.

M. et M<sup>me</sup> Emile VÉNIER, née COUTURE, la Famille et les Amis.

Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve COUTURE Née SAILLOT leur grand-mère, parente et amie, décédée le 28 Octobre 1918, à quatre heures du soir, dans sa 88<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le jeudi 31 courant, à une heure et demie du soir, en la chapelle de l'Hospice Général.

On se réunira à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame ! Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Mort pour la France

Vous êtes prié de bien vouloir assister au service religieux qui sera célébré le jeudi 31 Octobre, à deux heures et demie du matin, en l'église du Sacré-Cœur de la Mare-aux-Clercs, à la mémoire de

Paul LE MORE Sergent-Major au 75<sup>e</sup> d'Infanterie Décoré de la Croix de Guerre Deux citations tué à l'ennemi le 22 juillet, dans sa 29<sup>e</sup> année.

De la part de: M. et M<sup>me</sup> Paul LE MORE, sa veuve; M. et M<sup>me</sup> Raphaël LE MORE, ses père et mère; M. et M<sup>me</sup> PORET, ses beaux-parents; M. et M<sup>me</sup> Raymond LE MORE, ses frère et belle-sœur; M. et M<sup>me</sup> Léontine, Yvonne et André LE MORE, ses sœurs; M. et M<sup>me</sup> Lucien et René LE MORE, ses frères; M. et M<sup>me</sup> Georges HAZARD, aux armées, et Madame et leur fille; M. et M<sup>me</sup> Gaston PORET et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Georges JACQUET et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Paul PORET et M<sup>me</sup> Marie PORET, ses beaux-parents; Des Familles LE MORE, PORET, GONDOUN, CHAPPELLE, FEUTRY, HUCHETTE, BONS, COLOMBEL et DOUBREUILLE; De l'Administration et du Personnel de la Société des Chargeurs Réunis et des Amis. Rue du Bois-au-Cot, n° 209. (9310)

M. et M<sup>me</sup> Yvonne MORISSE; M. et M<sup>me</sup> Gaston MORISSE; M. et M<sup>me</sup> Gaston LEROUX et Madame, née MORISSE; M. et M<sup>me</sup> Édouard MORISSE et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Virent MORISSE et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Pierre MORISSE; M. et M<sup>me</sup> Charles OUF et Madame, née MORISSE, et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Irma BRIMALL; M. et M<sup>me</sup> Gaston POTTELET et ses enfants; La Famille et les Amis.

Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Lucien-Gaston MORISSE Débitant Ancien navigateur décédé le 28 Octobre 1918, à 2 heures du matin, dans sa 57<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église.

Et vous prient de vouloir bien assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 30 Octobre, à une heure et demie du soir, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.

Le convoi se réunira au domicile mortuaire, 52, rue de Saint-Romain.

Priez Dieu pour le repos de son Ame ! Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes priés de bien vouloir assister aux obsèques, convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Désirée PEAU décédée le 28 Octobre 1918, à 5 heures du matin, dans sa 85<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église, qui auront lieu le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, à une heure et demie, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, rue du Parrey, 452.

De la part de: M. et M<sup>me</sup> Veuve Édouard PEAU, sa belle-sœur; M. et M<sup>me</sup> MAREST, née PEAU; M. et M<sup>me</sup> Édouard PEAU; M. et M<sup>me</sup> GILLOUÉ, née PEAU; M. et M<sup>me</sup> JANSSEN, née PEAU; M. et M<sup>me</sup> Louis PEAU; M. et M<sup>me</sup> Édouard, née PEAU; M. et M<sup>me</sup> Étienne PEAU, ses neveux et nièces; M. et M<sup>me</sup> MAREST et leur fils; M. et M<sup>me</sup> Madeleine PEAU; M. et M<sup>me</sup> Édouard PEAU; M. et M<sup>me</sup> Elisabeth PEAU; M. et M<sup>me</sup> Françoise PEAU; M. et M<sup>me</sup> Micheline, Francoise et Jeanette PEAU; M. et M<sup>me</sup> Lionel PEAU; M. et M<sup>me</sup> Maurice PEAU, ses petits-neveux et nièces; Des Familles SCALBERT, DOUILLET, BEAUDOUIN, ZELAUT et des Amis.

Va les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

30.31 (92862)

M. Rodolphe LE DOCTE, aux armées, décoré de la Croix de Guerre, Madame et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> R. GRESLE, née LE DOCTE, et leurs enfants.

M. Roland LE DOCTE, aux armées; M. et M<sup>me</sup> FAUVEL et leurs enfants; Les Parents et les Amis; M. et M<sup>me</sup> Directeur et le Personnel de la Compagnie Européenne du Gaz.

Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Désiré LE DOCTE Chef de service à la Compagnie Européenne du Gaz Chevalier du Mérite Agricole Médaille du Travail

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle, décédé le 27 Octobre 1918, à 9 heures 3/4 du soir, dans sa 64<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le 31 courant, à quatre heures du soir, en l'église de l'Abbaye, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 34, rue de Provence, à Gravelle-Sainte-Honorine.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Edmond-Pierre-Charles GENS Capitaine au cabotage Décoré de la Croix de Guerre Commandant le remorqueur Tenax de la Société Maritime Nationale

décédé le 28 Octobre 1918, à l'âge de 30 ans.

Qui auront lieu le jeudi 31 Octobre, à dix heures du matin, à l'Hospice Général.

De la part de: M. et M<sup>me</sup> GENS, née BARBION, son épouse; M. et M<sup>me</sup> GENS-DUBUIS, ses père et mère; M. et M<sup>me</sup> Charles et Ferdinand GENS, ses frères; M. et M<sup>me</sup> BURG-GENS et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Hélène GENS, sa sœur; M. et M<sup>me</sup> BARBION-DISCARA; M. et M<sup>me</sup> BURGION-JUDY et leur fille; M. et M<sup>me</sup> ARGELAS-BARBION et leurs fils; De ses oncles, tantes, cousins et cousines et de ses amis.

30.30 ? (9296)

Le Conseil d'Administration de la Société Maritime Nationale, La Direction, l'Agence du Havre, et les Parents.

Ont le regret de vous informer de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Edmond GENS Capitaine de vapeur « TENAX » Décoré de la Croix de Guerre

décédé au Havre, le 28 Octobre 1918.

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation qui auront lieu le jeudi 31 Octobre, à 4 heures, à l'Hospice Général du Havre.

29.30 (9299)

Chambre Syndicale de la Charcuterie du Havre et banlieue.

Le Syndicat prie ses membres de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Gaston MALANDAIN Membre adhérent

qui auront lieu aujourd'hui mercredi, en l'église de Montivilliers, à trois heures trois quarts du soir.

Réunion 37, rue Léon-Gambetta.

Le Vice-président, G. SALLÉE. (92822)

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Annunziata DI MÉO décédée le 26 Octobre 1918, à l'âge de 20 ans, munie des Sacraments de l'Église.

Qui auront lieu le jeudi 31 courant, à neuf heures et demie du matin, en l'église Saint-François, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, quai Lambarديو, 6.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

M. J. CARPENTIER, la Famille et les Amis,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service et inhumation de

Madame J. CARPENTIER Née Héloïse-Augustine GUEST

M. et M<sup>me</sup> MOREL, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Pierre Marcel MOREL

M. et M<sup>me</sup> Emile Sénateur ISAAC, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Madame veuve ISAAC née Artémise COUTURIER

M. et M<sup>me</sup> Laurent LEGRAS, ses père et mère; M. et M<sup>me</sup> Eugène LEGRAS, son grand-père; M. et M<sup>me</sup> Louis LEGRAS; M. et M<sup>me</sup> Adrien BUNEL, née LEGRAS, et leur fille; M. et M<sup>me</sup> Eugène WETTEL et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Louis WETTEL et son fils; M. et M<sup>me</sup> Albert WETTEL et leurs enfants; Les Familles HON, ROUILLE, LEROUX, LANGLOIS, LEGRAS, DANBERG, ses oncles, tantes, cousins et cousines, Et les Amis.

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Marcel TRAINQUIER

M. et M<sup>me</sup> Renée TRAIQUIER, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Marcel TRAINQUIER

M. et M<sup>me</sup> René MONVILLE, marchand des logis, chef aux armées, son épouse, toute la famille; M. H. HUET et le personnel de la Boutte d'Or.

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Madame René MONVILLE Née Suzanne LEMENAGER

M. et M<sup>me</sup> FÉREBOURG, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service, convoi et inhumation de

Monsieur René FÉREBOURG

M. et M<sup>me</sup> P. BOURDIAUX prient les personnes qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie dans le malheur qui les frappa par la perte de leur fils, d'accepter l'expression de leur reconnaissance et remerciements émus.

30.31 (92812)

JE GUERIS LA HERNIE

Nouvelle Méthode de Ch. COURTOIS Spécialiste herniaire

30, Faubourg Montmartre, Paris.

Le Professeur COURTOIS, l'éminent spécialiste qui, seul garantit la Guérison par écrit, recevra dans les villes suivantes:

Elbeuf, jeudi 31 Octobre, Grand Hôtel, 35, place Carnot.

Saint-Nicolas-de-Colbosc, samedi 2, Hôtel du Nom de Jésus.

Le Havre, dimanche 3, Hôtel Hamon, 26, place Gambetta.

Bolbec, lundi 4, Hôtel de Fécamp.

Fécamp, mardi 5, Hôtel Concha.

Yvetot, mercredi 6, Hôtel du Chemin de Fer, Caen, jeudi 7, Hôtel du Commerce.

Totnes, vendredi 8, Hôtel de Yvetot.

Donville-les-Bains, samedi 9, Hôtel de France, Rouen, dimanche 10, Hôtel Barrette.

Gisors (Eure), lundi 11, Hôtel Moderne, Gournay, mardi 12, Hôtel du Nord.

Eu, mercredi 13, Hôtel du Commerce.

Forges-les-Eaux, jeudi 14, Hôtels Lion d'Or, Dieppe, vendredi 15, Hôtel de la Gare Tancarville, Neuchâtel-en-Bray, samedi 16, Hôtel du Lion d'Or.

CEINTURES VENTRIÈRES ANATOMIQUES POUR REIN MOBILE DESCENTE DE MATRICE. ÉVENTRATION R. (5518)

Rhume de cerveau GOMENOL-RHINO

Dans toutes les bonnes pharmacies à 1 fr. 47, 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 5,25 (impôts compris)

Prévenir certain contre la Grippe Espagnole

La CHICORÉE de l'Abbaye de Gravelle A LA VIERGE NOIRE

Bonifie le Café

ACTUELLEMENT VENTE RÉCLAME

Epicierie LEBAS 59, rue de Paris, 59 -- LE HAVRE R-14 (5502)

Emprunt Français 1918

4 0/0 EXEMPT D'IMPOT

Les Etablissements financiers ci-dessous: CRÉDIT DU NORD

CRÉDIT LYONNAIS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BANQUE DE MULHOUSE BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT Comptoir National d'Escompte de Paris

Reçoivent les Souscriptions sans frais Les certificats provisoires sont délivrés immédiatement. R (5491)

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, les toux des bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Marégraphie du 30 Octobre

Pleine Mer 6 h. 24 - Hauteur 6 m. 85

Basse Mer 1 h. 3 - 6 m. 85

4 h. 3 - 6 m. 85

7 h. 34 - 6 m. 85

M. J. CARPENTIER, la Famille et les Amis,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service et inhumation de

Madame J. CARPENTIER Née Héloïse-Augustine GUEST

M. et M<sup>me</sup> MOREL, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Pierre Marcel MOREL

M. et M<sup>me</sup> Emile Sénateur ISAAC, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Madame veuve ISAAC née Artémise COUTURIER

M. et M<sup>me</sup> Laurent LEGRAS, ses père et mère; M. et M<sup>me</sup> Eugène LEGRAS, son grand-père; M. et M<sup>me</sup> Louis LEGRAS; M. et M<sup>me</sup> Adrien BUNEL, née LEGRAS, et leur fille; M. et M<sup>me</sup> Eugène WETTEL et leurs enfants; M. et M<sup>me</sup> Louis WETTEL et son fils; M. et M<sup>me</sup> Albert WETTEL et leurs enfants; Les Familles HON, ROUILLE, LEROUX, LANGLOIS, LEGRAS, DANBERG, ses oncles, tantes, cousins et cousines, Et les Amis.

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Marcel TRAINQUIER

M. et M<sup>me</sup> Renée TRAIQUIER, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Marcel TRAINQUIER

M. et M<sup>me</sup> René MONVILLE, marchand des logis, chef aux armées, son épouse, toute la famille; M. H. HUET et le personnel de la Boutte d'Or.

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Madame René MONVILLE Née Suzanne LEMENAGER

M. et M<sup>me</sup> FÉREBOURG, la Famille et les Amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service, convoi et inhumation de

Monsieur René FÉREBOURG

M. et M<sup>me</sup> P. BOURDIAUX prient les personnes qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie dans le malheur qui les frappa par la perte de leur fils, d'accepter l'expression de leur reconnaissance et remerciements émus.

30.31 (92812)

JE GUERIS LA HERNIE

Nouvelle Méthode de Ch. COURTOIS Spécialiste herniaire

30, Faubourg Montmartre, Paris.

Le Professeur COURTOIS, l'éminent spécialiste qui, seul garantit la Guérison par écrit, recevra dans les villes suivantes:

Elbeuf, jeudi 31 Octobre, Grand Hôtel, 35, place Carnot.

Saint-Nicolas-de-Colbosc, samedi 2, Hôtel du Nom de Jésus.

Le Havre, dimanche 3, Hôtel Hamon, 26, place Gambetta.

Bolbec, lundi 4, Hôtel de Fécamp.

Fécamp, mardi 5, Hôtel Concha.

Yvetot, mercredi 6, Hôtel du Chemin de Fer, Caen, jeudi 7, Hôtel du Commerce.

Totnes, vendredi 8, Hôtel de Yvetot.

Donville-les-Bains, samedi 9, Hôtel de France, Rouen, dimanche 10, Hôtel Barrette.

Gisors (Eure), lundi 11, Hôtel Moderne, Gournay, mardi 12, Hôtel du Nord.

Eu, mercredi 13, Hôtel du Commerce.

Forges-les-Eaux, jeudi 14, Hôtels Lion d'Or, Dieppe, vendredi 15, Hôtel de la Gare Tancarville, Neuchâtel-en-Bray, samedi 16, Hôtel du Lion d'Or.

CEINTURES VENTRIÈRES ANATOMIQUES POUR REIN MOBILE DESCENTE DE MATRICE. ÉVENTRATION R. (5518)

Rhume de cerveau GOMENOL-RHINO

Dans toutes les bonnes pharmacies à 1 fr. 47, 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 5,25 (impôts compris)</